

■ **Cassiflor sàrl**, à Bu l l e, chemin de Planchy 2, nouvelle société à responsabilité limitée. Date des statuts: 21 janvier 2002. But: importation, exportation, achat et vente en gros, demi-gros, au détail et ambulant, de fleurs, de plantes et de fournitures. Capital social: CHF 20'000, entièrement libéré. Associés: Patrick Blessig, ressortissante française, à Montreux, pour une part de CHF 16'000; Eric Sulger, de Fribourg, à Hauteville, pour une part de CHF 2'000 et Didier Wicht, de Zénauva, à Hauteville, pour une part de CHF 2'000. Selon contrat du 21 janvier 2002, il est fait apport à la société de matériel informatique et de matériel d'exploitation Rolles pour le prix de CHF 23'761.25. Cet apport, accepté pour ce prix, est imputé sur le capital social à concurrence de CHF 20'000. Le solde de CHF 3'761.25 représente une créance de Patrick Blessig contre la société. Publications: lettres recommandées sous réserve d'avis dans la FO SC. Gérants: les associés Patrick Blessig avec signature individuelle, Eric Sulger et Didier Wicht avec signature collective à deux.

Journal no 16 du 22.01.2002  
(00316806)